

LËSCHT
3



FIR EUROPA.
FIR LËTZEBUERG.

**NOTRE PROGRAMME POUR
LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014**

LËSCHT
3

CSV

EIST KOMPETENZTEAM FIR EUROPA



FRANK
ENGEL

MARIANNE
PESCH-DONDELINGER

GEORGES
BACH

VIVIANE
REDING

ISABEL
WISELER-SANTOS LIMA

CHRISTOPHE
HANSEN

FIR EUROPA. FIR LËTZEBUERG.

NOTRE PROGRAMME POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014

Nous croyons en l'Europe	4
Nous vivons l'Europe	5
Des institutions européennes au service des citoyens	6
De meilleures règles européennes	8
Une Europe pour tous les citoyens	9
Une Europe pour les jeunes	11
Une Europe pour les entreprises	12
Une Europe sociale et solidaire	13

NOUS CROYONS EN L'EUROPE

L'intégration européenne est pour le CSV une conviction, une nécessité et une volonté. Les fondateurs de notre parti se sont investis pour la création des communautés européennes après la Deuxième Guerre Mondiale. Les noms de dirigeants chevronnés du parti sont intimement liés à la construction de l'Union européenne. La candidature de Jean-Claude Juncker à la présidence de la Commission européenne pour le PPE enrichit encore de manière significative l'ancrage profondément européen du CSV.

L'Europe n'existe pas en dehors des nations et des peuples. L'Europe, c'est nous tous. L'Europe, ce n'est pas « Bruxelles ». L'Europe, ce sont des responsables politiques élus dans tous les Etats membres qui décident au nom de leurs peuples, au nom des citoyens de l'Union européenne. C'est la raison pour laquelle nous élisons au suffrage universel direct nos députés au Parlement européen – la plus grande représentation populaire démocratique du monde.

L'Europe, c'est un demi-milliard de citoyens dont la grande majorité qui bénéficie aujourd'hui d'un niveau élevé de bien-être matériel et de sécurité sociale. Afin de sauvegarder ces acquis, il faut poursuivre l'intégration européenne. Les Européens représentent nettement moins de dix pour cent de la population mondiale – ce n'est qu'ensemble que nous pourrions préserver notre niveau de vie dans la compétition globale. Aucun Etat européen seul ne figurera plus parmi les premières puissances économiques mondiales dans vingt ans. D'autres continents, d'autres Etats poursuivent leur ascension économique, et personne ne nous épaulera ou nous attendra si nous manquons aujourd'hui l'occasion de placer une Europe unie sur la carte mondiale de demain. Il faut assurer ensemble la capacité productrice et innovatrice de notre continent.

L'Europe fait l'objet de nombreuses convoitises. La paix, la liberté, le bien-être et la sécurité sociale ne vont pas de soi à travers le monde. En Ukraine, des hommes et des femmes sont morts parce qu'ils croyaient aux idéaux européens et étaient prêts à se battre pour eux. L'Union européenne inspire des femmes et des hommes sur tous les continents. Or, son développement doit être poursuivi et renforcé – voilà la conviction du CSV. Nous devrions porter un regard fier sur ce que l'Europe a pu accomplir et non la mépriser avec scepticisme. Dans cet ensemble démocratique, le CSV s'inscrit dans une dynamique constructive déterminante pour l'avenir de l'Europe.

NOUS VIVONS L'EUROPE

Sans le processus d'intégration européenne, le Luxembourg n'aurait pas connu les succès qui continuent d'être les siens. Notre industrie sidérurgique, notre place financière, notre économie digitale et des télécommunications, nos petites et moyennes entreprises orientées vers l'exportation n'auraient pas pu se développer comme elles l'ont fait sans les opportunités qu'offre le marché intérieur européen. Sans le marché intérieur, nous n'aurions pas connu l'essor économique et social de la Grande Région au cœur de laquelle notre pays est situé. Plus de trois quarts du commerce extérieur luxembourgeois sont réalisés avec nos partenaires européens, et cette proportion n'est inférieure à 50% dans aucun pays européen. Tous les Etats membres de l'Union, et le Luxembourg en particulier, dépendent véritablement du bon fonctionnement du marché intérieur européen.

L'euro, seconde devise de réserve mondiale, est un succès européen. La stabilité de notre monnaie commune et la confiance qui lui est témoignée à travers le monde en ont fait un rempart contre les spéculations et attaques monétaires. Près de quatre cents millions de citoyens sont rémunérés en euros, payent en euros et calculent en euros. La solidité de l'euro est une réalité ayant permis de braver les turbulences de la grande crise économique depuis 2008. Notre économie n'aurait pas pu surmonter cette crise sans la solidité et la force protectrice de notre monnaie. Le succès de la mise en œuvre de mesures et politiques conséquentes pour surmonter cette crise est très largement dû à l'action résolue de Jean-Claude Juncker, ancien président de l'eurogroupe.

La place financière du Luxembourg, telle que nous la connaissons, n'aurait pas pu exister sans l'intégration européenne. Le centre financier luxembourgeois avait besoin de frontières ouvertes, de la libre circulation des capitaux et de la liberté d'établissement pour pouvoir évoluer. Les règles européennes, acceptées par le Luxembourg, ont transformé la place financière. Elle est devenue plus européenne et plus transparente. Nous veillerons à ce que la place financière luxembourgeoise ne soit pas désavantagée par rapport à ses concurrents à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE. La zone euro a besoin de la place financière luxembourgeoise afin de mobiliser des fonds pour le développement de l'économie productive. La compétitivité économique européenne dépend aussi de cela – la place financière luxembourgeoise et ses investisseurs bénéficient à l'ensemble de l'Union.

L'union monétaire a besoin d'un cadre économique dans lequel l'euro peut être ancré. La coordination des politiques économiques est une nécessité afin d'éviter durablement des déséquilibres macroéconomiques à travers l'Union. Le CSV croit en une Union européenne dans laquelle des paiements de transfert peuvent être effectués afin de renforcer le dynamisme économique de toute l'UE et d'équilibrer des faiblesses régionales.

L'agriculture européenne produit des denrées alimentaires de la plus haute qualité. En même temps, elle assure la culture des paysages du continent. Grâce à l'engagement des responsables politiques européens du CSV, le Luxembourg et ses agriculteurs ont largement profité de la politique agricole commune, et continuent de bénéficier d'un important support financier pour le secteur agricole. La sécurité alimentaire dépend d'une production agricole durable orientée vers la qualité et la santé. Grâce à la politique européenne agricole et de sécurité alimentaire, les Européens peuvent être certains de consommer des aliments sains et sûrs. L'agriculture européenne et les PME de l'alimentation doit rester en mesure d'assurer à leurs acteurs un revenu approprié et aux consommateurs des aliments accessibles et de très haute qualité.

La mobilité et les transports sont des piliers de la construction européenne et contribuent de manière significative à la croissance économique et à la libre circulation des citoyens. Nous continuerons notre engagement en faveur de systèmes et réseaux de transports performants - ils sont indispensables à la croissance durable et à la mobilité des travailleurs en Europe. La mise en œuvre concrète des politiques de transport doit assurer, l'accessibilité, la sécurité, le confort d'utilisation et de bonnes conditions de travail. Les usagers du transport aérien, du chemin de fer, des voies navigables ou du transport routier confrontés à des désagréments du type retards, annulations ou perte de bagages bénéficient de droits garantis au niveau européen, la consécration desquels a toujours été favorisée par le CSV. Les droits des passagers handicapés ou à mobilité réduite constituent pour nous une priorité.

DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES AU SERVICE DES CITOYENS

Les institutions européennes ne semblent pas faciles à déchiffrer. Bien que leur nombre soit limité - Parlement européen, Conseil européen (chefs d'État et de gouvernement), Conseil de l'Union européenne (Conseil des ministres), Commission européenne, Cour de justice, Cour des comptes et Banque centrale européenne

– leurs compétences sont partagées avec les Etats membres. C’est ainsi que naît l’impression d’un paysage institutionnel difficile à percer et à comprendre.

Nous voulons améliorer la perception publique des institutions européennes et rendre plus compréhensible leur rôle et leur fonctionnement. Cette démarche nécessite un renforcement du rôle du Parlement européen, unique institution européenne élue au suffrage universel direct, comme lieu central de conception et de communication de la vie politique de l’Union européenne.

Le Conseil des ministres d siéger publiquement – tout comme le Parlement, qui le fait depuis longtemps – lorsqu’il agit comme législateur. La transparence des travaux et délibérations du Conseil des ministres (ou Conseil de l’Union européenne) mérite d’être accrue de manière significative.

La répartition des compétences entre l’Union et ses Etats membres doit devenir plus claire et plus simple en pratique. D’une manière générale, l’Europe devrait être « grande par rapport aux grands enjeux de l’espace commun, discrète par rapport aux enjeux ne relevant pas de ses prérogatives ». Le CSV veut une Europe respectueuse de la subsidiarité et concentrant son action là où il existe un besoin réel en matière d’uniformisation de règles. Par ailleurs, nous souhaitons renforcer et concrétiser le principe de reconnaissance mutuelle de tous les actes juridiques à travers l’ensemble de l’UE.

Nous voulons que la prochaine Commission européenne organise sa composition de manière à rassembler son action autour de quelques grands domaines stratégiques, sous la responsabilité d’une équipe limitée de Vice-présidents et Commissaires. Ainsi par exemple, l’économie et les finances, l’enseignement et la recherche, l’environnement et l’énergie, la justice et les droits fondamentaux deviendraient de grands blocs de compétence clairement délimités, au sein desquels les règles seraient simplifiées.

L’Europe doit accroître sa visibilité en matière de politique extérieure. Le Service européen pour l’action extérieure dont le Haut Représentant de la politique extérieure est également Vice-président de la Commission européenne, doit évoluer vers un véritable Ministère européen des affaires étrangères, dont l’action ne pourra être minée par des intérêts nationaux parfois divergents. Le monde doit

pouvoir regarder vers l'Europe directement, non pas par le prisme de 28 capitales nationales. Des guerres et des crises, qui nous affectent directement, continuent de sévir dans le voisinage immédiat de l'Europe. L'action de l'Union européenne par rapport à ces tentatives de déstabilisation et aux menaces contre la paix et la sécurité doit être unifiée, lisible, visible et forte.

La politique extérieure et de sécurité est également une politique en faveur du développement. L'Union européenne est le premier donateur mondial d'aide officielle au développement. Si les régions les plus pauvres de la planète accèdent au développement économique et social durable, les conflits et les guerres diminueront, les mouvements de population également et nous assisterons alors à moins de tentatives désespérées pour atteindre l'Europe illégalement. Pour assurer ce développement, le soutien de l'Europe reste nécessaire. Le CSV veut une Europe qui reste la première puissance de la coopération au développement. C'est ainsi que notre considération à travers le monde se trouvera confortée.

DE MEILLEURES RÈGLES EUROPÉENNES

La Commission européenne continue d'exercer le monopole de l'initiative législative européenne: elle seule a le droit de proposer au Parlement et au Conseil des propositions législatives. Même si la Commission a retiré récemment plus de 5.000 textes législatifs redondants ou caducs, de nombreux Européens ont toujours l'impression que «l'administration de Bruxelles» pratique une réglementation à outrance. La Commission et le Parlement doivent combattre ensemble cette impression en assurant que les nouvelles règles européennes apporteront une valeur ajoutée substantielle.

Afin d'atteindre une meilleure réglementation européenne et de pouvoir le communiquer de manière efficace, nous souhaitons que la Commission utilise son droit d'initiative législative de manière plus économe et ciblée. En même temps, le Parlement européen doit obtenir le droit d'initier lui-même le processus législatif - en suivant des règles garantissant que le Parlement ne se livre pas lui-même à l'inflation législative. Ce droit d'initiative parlementaire ne sera pas un droit individuel, mais devra être attribué à des groupes de députés et faire l'objet d'études d'impact. La taille minimale de tels groupes pouvant exercer l'initiative législative devrait être au moins celle actuellement requise pour la constitution d'un groupe politique - 25 députés de 7 pays membres au minimum.

Nous voulons que la législation européenne comprenne plus de règlements (directement applicables) et moins de directives. Si l'Europe est compétente dans un domaine d'action politique, elle doit être en mesure d'établir elle-même les règles régissant ce domaine. Les États membres resteront dans tous les cas associés à la mise en œuvre de cette législation puisque le Conseil des ministres co-décide avec le Parlement sur un pied d'égalité. Si l'Europe n'est pas compétente dans un domaine, les États membres devraient établir les règles dans ce domaine sauf si la valeur ajoutée d'une législation européenne est notable. Le principe de reconnaissance mutuelle des lois et actes juridiques doit également connaître une application plus large.

La plus-value objective de règles européennes est réellement mesurable et les Européens en ressentent les bénéfices concrets. Les tarifs de communication mobile en roaming ont drastiquement diminués grâce au combat et à l'action déterminée de la Commissaire Viviane Reding vis-à-vis des opérateurs téléphoniques, chaque consommateur européen en perçoit l'avantage. Il en va de même en matière de protection des données personnelles que nous voulons renforcer en faveur des citoyens, en matière de protection des consommateurs, du droit des contrats et dans de nombreux autres domaines pour lesquels l'Europe facilite concrètement la vie à ses citoyens.

UNE EUROPE POUR TOUS LES CITOYENS

L'Union européenne est une communauté de valeurs. Les États européens qui se sont unis, d'abord en un marché commun, ensuite en une union politique avec une monnaie commune, partagent ces valeurs. Dignité inviolable de la personne humaine, liberté, égalité, solidarité et prévalence de l'État de droit. L'Europe est une réalité culturelle, constituée ensemble par des hommes et des femmes parlant des langues différentes, pratiquant des religions différentes, aux expressions artistiques différentes. Cette diversité culturelle et linguistique fait la richesse de notre continent. Elle doit être promue et protégée.

L'Europe est un espace de liberté et de droits. Entre les 26 États européens qui appartiennent à l'espace Schengen, les frontières et les contrôles douaniers ont été abolis. Chaque citoyen européen profite concrètement de la liberté de mouvement qui prévaut au sein du marché intérieur. Chaque citoyen européen peut séjourner librement dans chaque État membre de l'UE, s'y établir, y étudier et travailler.

Or, c'est précisément cette libre circulation qui est aujourd'hui attaquée par des populistes de tous bords, sous le slogan de «l'immigration dans les systèmes de sécurité sociale».

Les populistes souhaitent limiter la liberté de mouvement. Le CSV s'oppose résolument à de telles tentatives. Nous voulons préserver et étendre la libre circulation au sein de l'espace Schengen et du marché intérieur européen. Les économies européennes, surtout la nôtre, en profitent depuis des décennies. Une «immigration dans les systèmes de sécurité sociale» est de toute façon impossible selon le droit européen. Derrière cette volonté de réintroduire des contrôles frontaliers ou instituer des quotas d'immigration en Europe se cache en réalité une volonté d'abolir l'Europe. C'est inacceptable pour nous.

Les valeurs européennes doivent être protégées là où elles sont mises en question. L'indépendance de la justice, la prévisibilité de l'Etat, la protection des citoyens contre l'arbitraire, bref: l'Etat de droit, doit être garanti par tous les états Membre et bien entendu tous les candidats à l'adhésion. Le respect de ces valeurs doit être garanti après l'adhésion. Si un Etat devient partial, si des conceptions idéologiques deviennent loi, l'Union européenne doit avoir la compétence pour agir en vue de la permanence ou du rétablissement plein et entier de l'Etat de droit. La Charte européenne des droits fondamentaux doit être applicable au même degré à travers l'ensemble de l'Union. Pour le CSV, les valeurs européennes et l'Etat de droit ne sont pas négociables. Dans ce contexte, le CSV salue explicitement la mise en place d'un parquet européen.

Des hommes et des femmes ont pendant longtemps émigré d'Europe en quête d'une vie meilleure. Désormais, des êtres humains cherchent à immigrer en Europe afin d'améliorer leurs conditions de vie. L'Europe a besoin d'immigration en vue d'atténuer les effets du vieillissement de nos populations. L'Europe peut gagner avec une immigration maîtrisée.

La conscience de notre propre histoire doit nous amener à accueillir ces individus qui fuient la guerre et la terreur, mais aussi la maladie et la faim. L'Europe doit justifier de standards moraux élevés en assurant une protection adéquate aux personnes réfugiées.

L'égalité devant la loi doit prévaloir partout en Europe. Or, cette égalité juridique n'a pas concrètement encore entraîné une égalité des chances entre les hommes et les femmes en Europe. L'objectif d'une politique moderne d'égalité doit être une juste répartition des charges entre hommes et femmes dans tous les domaines de la vie. Cela implique que les deux sexes assument et partagent leurs responsabilités familiales et sociales via un détachement progressif des modèles et rôles traditionnels. La répartition des postes de direction dans le monde économique et politique doit être constituée avec parité entre les femmes et les hommes. Cela présuppose une prise en compte préalable des particularités des intérêts et situations de vie des hommes et des femmes à l'occasion de chaque réforme politique.

UNE EUROPE POUR LES JEUNES

Les jeunes attendent de l'Europe des perspectives et des opportunités. Beaucoup de jeunes Européens se demandent ce qu'entreprend l'Europe afin de leur permettre de trouver un emploi décentement rémunéré. Parmi les millions de chômeurs en Europe, les moins de 25 ans représentent une proportion honteusement élevée.

Nous voulons que la jeunesse s'enthousiasme à nouveau pour l'Europe. De nobles principes comme la coopération pacifique des peuples européens ne suffisent pas. Les jeunes étaient pionniers dans une importante partie de l'histoire de la construction européenne. Des milliers d'étudiants se sont formés et continuent de le faire dans d'autres pays grâce au programme ERASMUS, l'ouverture des frontières leur a permis de voyager sans complication. A présent et dans les années à venir, l'Europe sera jugée par ses jeunes citoyens sur sa capacité à leur offrir un emploi et à leur permettre de mener une vie indépendante.

La «garantie jeunes» initiée par la Commission européenne, qui assure un emploi ou au moins un complément de formation utile aux jeunes Européens est une initiative dont le CSV se félicite. C'est une réalisation conjointe des institutions européennes et des Etats membres, pleinement conscients de l'urgence de la situation et l'impossibilité morale de laisser des millions de jeunes sans perspective d'emploi. La garantie jeunes ne pourra cependant être opérationnelle et efficace que dans la mesure où l'économie européenne sera capable de créer suffisamment d'emplois correspondants à la formation des jeunes concernés. Voilà pourquoi l'Europe a besoin d'investissements conséquents dans le développement économique.

Le CSV s'oppose avec vigueur à toute tentative de rétablir les frontières nationales en Europe. Il nous faut des règles qui facilitent et promeuvent la mobilité des jeunes, et non des obstacles qui l'empêcheraient. Avec nous, il n'y aura pas de restriction à la liberté de circulation en Europe.

UNE EUROPE POUR LES ENTREPRISES

Ce n'est pas la politique qui crée des emplois, mais les entreprises. En Europe, la très grande majorité des emplois sont offerts par des petites et moyennes entreprises - presque toutes nos entreprises entrent dans cette catégorie, ce sont elles qui créent les nouveaux emplois sur le marché. Le Luxembourg connaît une proportion particulièrement importante de petites et très petites entreprises, comptant moins de dix employés. Ces entreprises doivent être mises à l'abri d'une réglementation européenne lourde et compliquée. Les règles doivent être claires et facilement applicables afin de réduire au minimum les charges pour les entreprises.

Avec le «Small Business Act», les institutions européennes se sont engagées à procéder dès la conception de nouvelles règles européennes à une évaluation de leur impact positif sur les entreprises. Ceci constitue un premier pas important, qui doit être suivi par des évolutions continues en faveur d'une réglementation efficace.

La nouvelle réglementation européenne des marchés publics est un exemple concret de politique en faveur des classes moyennes. A l'avenir, ce ne sera plus l'offrant qui propose le prix le plus bas qui se verra attribuer un marché, mais au contraire celui dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, sur toute sa durée de vie, et dans toutes ses composantes - y inclus des prestations de garantie, de service, de suivi etc. De petites entreprises innovantes seront ainsi mises en mesure de remporter des marchés dès lors qu'elles formulent l'offre la plus convaincante et qui ne devra plus simplement être la moins chère en termes de prix d'acquisition.

Nous voulons continuer à nous engager ensemble avec les représentants du monde économique et social pour que les règles européennes à venir puissent être réellement et aisément appliquées. C'est ainsi que nous renforcerons les classes moyennes, dont dépend le développement économique de l'Europe. C'est ainsi que nous assurerons la création d'emplois par des entreprises dynamiques.

Nous voulons que l'économie européenne devienne plus durable et plus respectueuse de l'environnement et des ressources. Les investissements dans les secteurs économiques dits «verts» sont un important facteur de la compétitivité économique européenne future. Il n'est pas normal que la République populaire de Chine, depuis 2010, investisse davantage de fonds dans des secteurs à haute technologie et durables que l'Union européenne prise dans son ensemble. L'Europe doit rattraper ce retard et se remettre à la pointe du progrès. Les petites entreprises innovantes doivent être soutenues tout particulièrement dans leurs efforts pour rejoindre les performances d'autres régions mondiales à haute valeur ajoutée. En même temps, l'industrie européenne, y compris les secteurs traditionnels, doit être consolidée et renforcée. La réindustrialisation de l'Europe est une nécessité. Elle n'est pas en contradiction avec la promotion de produits et services novateurs, mais constitue leur préalable.

Innovation et recherche doivent être au cœur de la politique européenne pendant les années à venir. Ceci présuppose l'existence d'investissements et d'espaces de développement suffisants pour la recherche et l'enseignement supérieur. Le CSV veut l'éclosion d'un espace européen de la recherche et de l'innovation afin que soit promue la performance européenne commune. Ce n'est qu'ensemble que les Européens pourront acquérir une ardeur d'avance dans la compétition globale en recherche et développement.

L'Europe doit diminuer sa dépendance en matière d'approvisionnement énergétique. Des capacités plus importantes en termes de production et de stockage d'énergie ne sont réalisables que si l'Union se donne les moyens d'effectuer les investissements requis. Les importations futures d'énergie devront être couplées à des partenariats politiques fiables. Le CSV reste attaché à l'accomplissement des trois buts d'une politique énergétique durable: augmentation de l'efficacité énergétique, réduction des émissions et accroissement de la part des énergies renouvelables. La perspective d'un marché européen intégré de l'énergie doit être amenée au premier plan.

UNE EUROPE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Depuis la crise, beaucoup de citoyens ont l'impression que l'Europe se résume à des mesures de consolidation budgétaire voire à l'austérité. La réduction de l'endette-

ment public était indispensable afin de rétablir l'équilibre des finances publiques et d'éviter la faillite. Des déséquilibres budgétaires durables créent des charges que des générations futures devront assumer, ce n'est pas l'héritage que souhaite léguer le CSV. Nous n'avons pas le droit de leur infliger cela. La consolidation budgétaire à elle seule n'amène aucun progrès économique et social c'est la raison pour laquelle nous devons mener une politique volontariste d'investissements, surtout dans les domaines des infrastructures de transport et d'énergies renouvelables, de la recherche et de systèmes d'éducation et de formation modernes.

La dimension sociale de l'Europe nous tient tout particulièrement à cœur. Les règles européennes ne doivent pas être détournées en vue de justifier des coupes sombres et injustes dans les budgets sociaux, dans la législation du travail et dans les services publics. L'Europe a les moyens de garantir à ces travailleurs un droit du travail respectant la dignité de la personne. L'Union européenne doit pouvoir imposer des standards sociaux minimums sur tout son territoire. Cela inclut la mise en œuvre d'un revenu minimum qui permet à son bénéficiaire une vie décente.

L'Europe doit poursuivre son intégration dans les domaines économique et social. Le CSV a toujours maintenu qu'un budget européen plus important est nécessaire afin de soutenir la croissance et maintenir la solidarité au sein de l'Union. Aucun état, au sein de l'Union, ne profite de la faiblesse économique de son voisin et partenaire proche ou lointain. Chaque Etat membre possède des atouts économiques qu'il s'agit de valoriser ensemble et conjointement vis-à-vis de la concurrence mondiale. La compétitivité ne doit plus être mesurée comme celle de telle partie de l'Europe contre telle autre, mais comme la compétitivité globale de l'Europe. Un élément crucial de cette compétitivité sera constitué par la capacité européenne de transformer des investissements productifs en emplois.

A travers son histoire, l'Europe a été capable de grandes prouesses de l'esprit et de capacité d'action indéniable. L'Europe a les ressources humaines, l'éducation, le capital et la capacité d'innovation pour se situer à la pointe du progrès du 21^e siècle. C'est une telle Europe, respectée dans le monde et inspirant d'autres parties du globe, que veut le CSV. Nous voulons une Europe qui puise une nouvelle dynamique dans ses forces historiques afin d'assumer un rôle majeur sur la scène mondiale.